

**CHAMPIONNAT D'EUROPE  
EPREUVES DE COUPE DU MONDE  
GRAND PRIX EUROPEEN**

**2020  
ARC A POULIES TAE**

**MODE DE SELECTION**

Le nombre de places pour le Championnat d'Europe est de 6 tireurs maximum (3 femmes et 3 hommes).

EPREUVE DE SELECTION

Une épreuve de sélection permettra de composer l'équipe de France pour le championnat d'Europe. Elle sera ouverte à l'ensemble des archers de la vie sportive, licenciés à la FFTA en 2020 et de nationalité française.

Pour être sélectionnable, chaque archer devra :

- Faire acte de candidature par mail ([a.reculet@ffta.fr](mailto:a.reculet@ffta.fr)) avant le 28 février 2020,
- Faire parvenir par mail ([a.reculet@ffta.fr](mailto:a.reculet@ffta.fr)) avant le 28 février 2020, une copie numérisée de son passeport dont la date de validité devra être supérieure au 12 novembre 2020,
- Pour les mineurs, être en possession d'une autorisation de sortie du territoire annuelle (en faire parvenir une copie à [a.reculet@ffta.fr](mailto:a.reculet@ffta.fr) avant le 28 février 2020),
- Pour les archers inscrits sur liste ministérielle, être à jour de sa surveillance médicale réglementaire 2020.

Epreuve de sélection

L'épreuve de sélection se déroulera du 28 au 29 mars 2020 à Saint Avertin selon le programme suivant :

- Journée 0 - 27/03/2020 : Possibilité d'entraînement libre de 16 h à 18 h
- Journée 1 - 28/03/2020 : 2x36 flèches + 5x(5 volés de 3 flèches)
- Journée 2 - 29/03/2020 : 2x36 flèches. Seuls les 8 premiers archers du classement provisoire établis à l'issue du 2x36 flèches de la 2<sup>ème</sup> journée sont retenus pour participer à la suite de l'épreuve.
- Journée 2 - Tournoi

Le règlement de ces épreuves et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

La direction technique nationale se réserve le droit de compléter l'équipe de France par un ou plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection senior.

**1<sup>ERE</sup> MANCHE DE COUPE DU MONDE – WC1  
GUATEMALA CITY (GUA) 20 - 26/04/20**

**CHAMPIONNAT D'EUROPE  
ANTALYA (TUR) 20-26/05/20**

L'équipe de France qui participera au championnat d'Europe se déroulant à Antalya du 20 au 26 mai ainsi qu'à la 1<sup>ère</sup> manche de la coupe du Monde (Guatemala City, 20-26 avril) sera :

- Composée du premier archer du classement final de l'épreuve de sélection à condition d'être classé dans les 3 premiers du tournoi et
- Complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par le comité de sélection, d'un ou de plusieurs archers ayant pris part à l'épreuve de sélection en équipe de France senior.

La sélection pour le championnat d'Europe et la WC1 sera effective le 31/03/2020.

**2<sup>EME</sup> MANCHE DE COUPE DU MONDE – WC2  
ANTALYA (TUR) 11 - 17/05/20**

L'équipe de France qui participera à la 2<sup>ème</sup> épreuve de la coupe du Monde se déroulant à Antalya du 11 au 17 mai sera composée, dans l'intérêt de l'équipe de France par la DTN, d'un ou plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection en équipe de France senior.

La sélection définitive pour la WC2 sera effective le 27/04/2020.

**GRAND PRIX EUROPEEN  
POREC (CRO) 09-13/06/2020**

L'équipe de France qui participera au Grand Prix Européen se déroulant à Porec du 9 au 13 juin sera composée par le comité de sélection dans l'intérêt de l'équipe de France d'un ou plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection en équipe de France senior.

La sélection pour le Grand Prix Européen sera effective le 18/05/2020.

**3<sup>EME</sup> MANCHE DE COUPE DU MONDE – WC3  
BERLIN (GER) 21 - 28/06/20**

L'équipe de France qui participera à la 3<sup>ème</sup> épreuve de la coupe du Monde se déroulant à Berlin du 21 au 28 juin sera composée, dans l'intérêt de l'équipe de France par la DTN, d'un ou plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection en équipe de France senior.

La sélection définitive pour la WC3 sera effective le 26/05/2020

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.

---

*ANNEXE*

**REGLEMENT DE L'EPREUVE DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT**

EPREUVE DE SELECTION – 27-29 MARS 2020

2x36 flèches + 5x(5x3 flèches)

2x36 flèches + Tournoi

Le coût de l'inscription à l'épreuve de sélection s'élève à 30 euros.

L'épreuve est ouverte à l'ensemble des archers de la vie sportive, licenciés à la FFTA en 2020 et de nationalité française.

Le règlement de cette épreuve est détaillé ci-dessous.

2x36 flèches

A l'issue de chaque tir de 2x36 flèches (2 séries de 6 volées de 6 flèches en 4 minutes), un classement est établi à partir de la somme des scores. En cas d'égalité, la règle internationale de départage sera appliquée (nombre de 10, nombre de X).

5x(5x3 flèches)

A l'issue du tir de 5x(5x3 flèches), soit 25 volées de 3 flèches en 2 minutes, un classement est établi à partir de la somme des scores. En cas d'égalité, le nombre de 10 puis de X sera pris en compte.

A l'issue des deux 2x36 flèches et du 5x(5x3 flèches), un classement final est établi à partir de la somme des scores réalisés. En cas d'égalité, le nombre de 10, puis de X sera pris en compte. Si l'égalité persiste, le score réalisé lors du 2x36 flèches, puis le nombre de 10 et de X correspondants sera pris en compte. Si une égalité demeure pour la 8<sup>ème</sup> place, un tir de barrage pourra être organisé ; pour les autres places, un tirage au sort sera organisé pour établir un classement sans égalité.

Tournoi

Un tournoi de matchs à élimination directe est organisé. Le tableau de matchs est établi en fonction du classement final de l'épreuve de sélection.

Le tournoi débute en ¼ de finale (1<sup>er</sup> vs. 8<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> vs. 7<sup>ème</sup>, ...) et s'achève en finale.